

AVIS DE VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

En l'audience du JUGE DE L'EXECUTION DU TRIBUNAL JUDICIAIRE au nouveau Palais de Justice 16 rue Dugommier de POINTE A PITRE aura lieu une adjudication le JEUDI 26 NOVEMBRE 2020 à 10 heures

Il sera procédé à la vente aux enchères publiques au plus offrant et dernier enchérisseur des immeubles dont la désignation suit :

**A LA DEMANDE :**

**Maître Marie-Agnès DUMOULIN**, Mandataire Judiciaire, domicilié, 07 Rue du Morne Ninine, La Marina 97190 LE GOSIER

**DESCRIPTION :**

Les biens et droits immobiliers situés sur la commune de **SAINT-CLAUDE (97120)** et cadastrés sous les relations suivantes :

SECTION	NUMERO	LIEUDIT	CONTENANCE
AO	213	Route du Camp Jacob	79a 24ca

Un terrain sur lequel sont édifiées une maison de type T8 à R+1 et 2 maisons annexes de type T2

Situé dans un quartier résidentiel qui borde au Nord la Résidence Préfectorale. Au titre des aménagements extérieurs il présente : clôture sur 4 côtés, grille en façade, dallage pierre, dallage béton, grands arbres.

Ce terrain est situé en zone INA qui est une zone naturelle d'urbanisation future, mais présentant des restrictions importantes sur la constructibilité et les aménagements.

En partie centrale il existe une ancienne piscine en béton avec colonnades.

**La première maison** est un immeuble de plain-pied comprenant une chambre, 1 salle d'eau, séjour, cuisine, dégagement, terrasse, à proximité d'une rivière. La surface au sol est de 53 m<sup>2</sup>.

**La deuxième maison** est une Grande bâtisse, avec de beaux volumes pouvant être appelée maison de Maître, sans toutefois de style particulier.

Rez-de-chaussée : garage, buanderie, cuisine, cellier, wc, salon, séjour, terrasse, d'angle, escalier monumental pour l'accès à l'étage avec débarras sous escalier.

A l'étage : 6 chambres dont une avec dressing et salle de bains attenante, 2 salles de bains, couloir, bureau, bibliothèque, balcon en L.

La maison a été éditée il y a plusieurs décennies (années 1950 ou 1960). La surface au sol est de 237 m<sup>2</sup>.

**La troisième maison** est un immeuble en rez-de-chaussée comprenant : cuisine, salon, 1 salle d'eau, bureau, terrasse.

La surface au sol est de 64,7 m<sup>2</sup>.

Le bien est inoccupé.

**CONDITIONS DE LA VENTE :**

Tout intéressé peut prendre communication du cahier des conditions de vente au greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de POINTE A PITRE, Nouveau Palais de Justice ou au cabinet de la SCP MORTON & ASSOCIÉS sur rendez-vous pris au 05 90 82 32 45.

Les enchères doivent être portées par ministère d'avocat inscrit au Barreau de Guadeloupe, Saint-Martin & Saint-Barthélemy.

Une seule visite des lieux sera organisée.

La vente aura lieu **LE JEUDI 26 NOVEMBRE 2020** en un seul lot sur la mise à prix de :

**UN MILLION CENT MILLE EUROS (1 100 000 €)**

Avec possibilité de baisse de mise à prix immédiate de 60% en cas de carence d'enchères.

**Frais en sus.**

Fait à Pointe-à-Pitre, le 25 septembre 2020

Signé : *La SCP MORTON & ASSOCIES représentée par  
Maître Louis-Raphaël MORTON*